

La petite histoire des débuts de LADLEC

L'association du Lac en Cœur

La toute première association du Lac en Cœur : les bâtisseurs d'un site de villégiature merveilleux !

Les premiers colonisateurs du Lac en Cœur sont arrivés vers les années 1950. Ce sont les Kingwell, Kotys, Dawson, Mahoney, Macchabée, Blanchette, Bibeau, Lefèbvre, Smejkal, Craig, DeGagné, Valade, Mander, Deans, Marcoux, Meunier, Jacques, Perron, Provost, etc... C'était, à cette époque, un lieu de villégiature paradisiaque pour les pêcheurs et les chasseurs ! N'ayant pas de route, c'était le bout du monde !

Une première association a donc vu le jour sous leur règne avec, comme premiers présidents, MM. Kingwell et Craig. Elle s'appelait la « *Lac En Cœur Association* » et avait été établie en 1961, comme en témoignait le sceau officiel de cette association.

Ces pionniers de la première heure ont véritablement façonné l'histoire de notre lac. Ils ont défriché ce coin de paradis avec beaucoup de cœur, d'ardeur et de respect de l'environnement. Ils y ont construit les premiers chalets en transportant, faute de chemin et de route, le matériel de construction par voie maritime c'est-à-dire en chaloupe jusqu'à leur terrain en pleine défriche et l'hiver, sur la surface gelée du lac.

Les dossiers sur lesquels cette première association a travaillé furent le développement d'une route pour se rendre à leur résidence ainsi que la mise sur pied d'une ligne d'électricité. Ceci fut un travail colossal compte tenu qu'une partie de la route, que nous avons présentement, a été défrichée par ces premiers propriétaires avec leur propre machinerie et à la sueur de leur front ! À cette époque, cette route était impraticable l'hiver !

Ce n'est qu'à partir des années 75, avec l'arrivée de résidents permanents tels les familles Laflamme, Gauthier, Delisle, Morin, que la présente route fut ouverte toute l'année et jusqu'au bout du lac, même l'hiver, et pavée de quelques bouts d'asphalte, résultats de promesses électorales du moment, afin que les autobus scolaires puissent transporter les enfants du lac qui fréquentaient l'école.

LADLEC : revitalisation de l'association sous le signe de « l'écologie » et de la « protection de l'environnement » !

Vers le début des années 70, la « *Lac En Cœur Association* » perdit un peu de sa vitalité et finit par disparaître complètement. Mais, avec l'arrivée de nouveaux villégiateurs et la préoccupation grandissante de l'environnement, de nouveaux défis pointaient à l'horizon !

Afin de faire revivre cette association du temps de M. Kingwell, une toute première assemblée, composée de quelques résidents du lac, fut réalisée durant l'été 1978 sous la présidence de Monsieur Gabriel Laflamme, à l'époque conseiller municipal sous le règne de Monsieur Roger Cabana, maire de Saint-Hippolyte, et responsable des territoires du Lac en

Cœur, du Lac Pin Rouge et du Lac à l'Ours. L'assemblée fut tenue à la résidence en construction de M. Laflamme. L'objectif premier de cette assemblée était de repartir l'association sous une nouvelle base et avec une visée spécifiquement écologique : « *La protection de l'environnement* ».

Le tout premier exécutif de cette nouvelle association fut donc élu en bonne et due forme à l'été 1978. Le premier président fut M. Serge Gauthier avec, comme vice-président, M. Laflamme. Les autres membres qui composaient cet exécutif de 1978 étaient MM Carl Delisle, Pierre Laroche et Jacques Charbonneau. À l'assemblée de 1979, Mme Suzanne Delisle fut nommée présidente et garda cette présidence jusqu'à l'assemblée des membres à l'été 1987.

Avec beaucoup de dynamisme et de conviction, ce premier exécutif de **LADLEC**, aidé du travail et du soutien de plusieurs propriétaires membres de l'association, a développé les premières « assises » de LADLEC et l'a véritablement dotée d'un objectif de protection du lac et de son environnement. Les activités mises en place ont fortement contribué à protéger le Lac en Cœur et à lui conserver son caractère naturel, sauvage et tranquille qui fait l'envie de bien de villégiateurs !

Réalisations de LADLEC de 1978 à 1987

Ainsi donc, de 1978 à 1987, ce nouvel exécutif, avec la collaboration des propriétaires, a mis de l'avant des dossiers qui allaient définir les nouvelles orientations de la deuxième partie de l'histoire du Lac en Cœur. Ces personnes sont nombreuses. Ce sont les premiers « protecteurs de l'environnement » du Lac en Cœur de l'époque : Marcel Plante, Pierre Frigon, Pierre Laroche, Carl et Suzanne Delisle, Jacques Charbonneau, Pierre Roy, Claude Tremblay, Diane Lévesque, Ginette Gendron, membre de l'exécutif de LADLEC durant une vingtaine d'années et responsable du dossier sur l'environnement, Élyse Létourneau, Gabriel Laflamme, Isabelle Bénard et bien d'autres.

Les principales réalisations de cette époque furent les suivantes :

- **L'incorporation de LADLEC en 1980**

Le nom de corporation à but non lucratif, le logo et les objectifs de « *protection de l'environnement* » de cette nouvelle association du Lac en Cœur ont été discutés, écrits et votés lors d'une assemblée générale des membres en 1980. LADLEC a obtenu sa charte d'incorporation la même année.

- **Recherche historique sur la première association « Lac en Cœur Association »**

L'historique des premières années de cette association fut relaté suite à des rencontres avec MM. Kingwell et Blanchette en 1978.

- **Conception d'une brochure pour les nouveaux arrivants**

Cette brochure décrivait l'historique du lac ainsi que les réalisations et les objectifs de protection de l'environnement de LADLEC .

- **Inscription à un programme de régénération des rives et d'analyse de l'eau**

En collaboration avec la FAPEL (Fédération des Associations pour la Protection de l'Environnement des lacs), plusieurs étés furent consacré à la plantation d'arbustes sur les terrains des riverains afin de protéger le littoral. De 1986 à 1990, 3400 plants ont

été mis en terre en bordure du lac. À chaque assemblée, un spécialiste de l'environnement était invité afin de sensibiliser les membres à la protection de l'environnement. Annuellement, des prélèvements d'eau du lac ont été analysés ainsi que l'analyse de l'eau du robinet offerte aux propriétaires.

▪ **Réglementation des fosses septiques**

En attendant la réglementation des fosses septiques, l'association a sensibilisé les riverains sur l'importance d'installer leur fosse selon les règlements qui s'en venaient en vigueur. Un travail d'analyse des terrains et de leur artificialisation a permis de déterminer les emplacements adéquats où installer les fosses septiques. Les propriétaires ont été tous d'accord pour aller de l'avant avec ce dossier, et ceci, avant même que le règlement municipal soit officialisé et mis en vigueur.

▪ **Réglementation sur les bateaux hors-bord (1980 à 1984)**

Un référendum fut réalisé en 1980 où une forte majorité des propriétaires (76%) donnaient leur accord afin que l'exécutif fasse une réglementation sur les bateaux hors-bord. Une réglementation a été écrite et proposée aux membres. Finalement, le 10 juillet 1981, la municipalité votait un règlement interdisant les bateaux à moteurs à essence sur le Lac en Cœur.

Par respect pour les détenteurs de bateaux hors-bord, cette réglementation s'échelonnait sur quatre ans où, au terme de ce délai, toutes les embarcations munies d'un moteur à essence devenaient interdites. Nous avons été le premier lac au Québec à développer une telle réglementation sous cette forme démocratique et s'échelonnant sur quatre années. Par la suite, certains lacs du Québec se sont inspirés de notre type de réglementation.

▪ **Conception et mise sur pied du journal des propriétaires de LADLEC : LE BAVARD**

▪ **Développement des premières pistes de ski de fond**

L'instigateur de ce dossier fut Monsieur Pierre Roy. Ce dossier a été travaillé en collaboration avec la municipalité de Saint-Hippolyte afin d'en décrire le parcours, demander les droits de passage, etc. En collaboration avec certains propriétaires du lac, un réseau de pistes fut développé et l'une de ces pistes fut relié au réseau de ski de fond de la municipalité. Ces pistes sont entretenues et réaménagées à chaque année depuis.

Texte rédigé par Suzanne Delisle

En collaboration avec Pierre Laroche et Pierre Frigon

Juin 2005

❖ ***Autre source d'information à consulter :***

- *Une série d'articles portant sur l'histoire du Lac en Cœur a été publiée par Denise Marcoux et André Marcoux, en octobre 1999 dans le journal communautaire de St-Hippolyte, Le Sentier.*